



Florestan GROULT

- Vice-Président à la Métropole de Lyon en charge des politiques sportive, para-sportive et de la vie associative.
- Vice-Président de la Régie Publique de l'Eau, Eau Publique du Grand Lyon.

LE BILAN DU VICE-PRÉSIDENT
2023-2025

**Trois ans d'engagements
à vos côtés !**

ÊTRE **ÉLU**, C'EST ÊTRE **AU SERVICE** DE CELLES ET CEUX QUI FONT
VIVRE **LA CITÉ**, SA VIE SPORTIVE ET SA VIE ASSOCIATIVE...

DANS CELLES ET CEUX QUI SONT AU SERVICE, IL Y A CELLES ET CEUX
DU **SERVICE PUBLIC** SANS QUI RIEN N'EST POSSIBLE.

LES AGENTS, **FONCTIONNAIRES**, SOUVENT PAS ASSEZ MIS EN AVANT
ET QUI POURTANT TIENNENT AU QUOTIDIEN SUR LEURS ÉPAULES
AVEC **PASSION** ET DÉVOUEMENT LES **POLITIQUES PUBLIQUES**.

CE BILAN EST D'ABORD LE LEUR.

MA PLUS GRANDE **RECONNAISSANCE**
À TOUT CELLES ET CEUX QUI M'ONT ACCOMPAGNÉS
DANS NOMBRE DE DÉFIS, ET LEUR **DÉTERMINATION**
À FAIRE AVANCER LES DOSSIERS !

TOUT PARTICULIÈREMENT H, L, Y, C, A, M, F, S, S, R, C, B, S, A, J, L, C, S,
QUI SE RECONNAÎTRONT.

MES REMERCIEMENTS ÉGALEMENT AUX VICES-PRESIDENT.E.S
AVEC LESQUEL.LE.S NOUS AVONS ESSAYÉ DE "DÉSÎLOTER".



SOMMAIRE

	PAGE
A. L'Edito du Vice-Président	4
B. Notre politique cadre du sport dans la Métropole de Lyon	7
1 Les équipements publics métropolitains	8
• Des îlots sportifs en accès libre • Un atlas territorial des équipements sportifs • Valoriser la Plaine des Jeux de Parilly • Un patrimoine sportif modulable	
2 Le soutien aux acteurs sportifs	10
• Les comités départementaux • Les clubs sportifs • Les sections du sport scolaire	
3 Les réseaux métropolitains du sport	12
• Le réseau sport inclusif, écologique et solidaire • Le réseau sport-santé-adapté-handicap	
4 Métropole Vacances Sportives	13
5 Soutien aux événements sportifs	14
• Les grands événements sportifs internationaux • La billetterie solidaire • Les Jeux Métropolitains et Paramétropolitains • Le soutien aux événements métropolitains locaux	
C. La délégation Vie Associative	18
D. La Régie Publique de l'Eau Potable	21



“Être sur le terrain et au travail sur ses politiques publiques”. Deux ans après, cette réponse donnée lors de ma toute première interview à la question **"C'est quoi être un vice-président NFP-LFI aux sports et à la vie associative ?"**, n'a pas changé :

Elle résume l'essence de ce mandat : être au service des citoyennes et citoyens, des acteurs et actrices du territoire, des sportifs et des sportives, pour **transformer les réalités du quotidien**. L'objectif est simple : lutter contre les inégalités et offrir à chacun.e les moyens de s'émanciper, individuellement et collectivement.

Difficile dans cette préface de résumer tout ce qui a été accompli à cet effet – Et après tout, la suite est là pour ça ! Ce que j'aimerais avant tout vous partager ici, ce sont les lignes de forces qui ont guidé l'exercice de cette vice-présidence. **« L'âme » de l'action.**

Le travail d'abord : être sur le terrain, écouter et reconnaître les acteurs et actrices qui, chaque jour, œuvrent sans compter pour l'intérêt collectif et produisent une valeur sociale inestimable.

Ensuite, l'importance d'installer une vision, une ambition politique claire, retrouver le désir d'un idéal social comme force motrice à l'action collective. La mienne est celle inscrite sur le fronton des mairies : liberté, égalité, fraternité (dont on se décidera bien un jour -je l'espère !- à lui substituer le doux nom d'adelphité).

“ Être au **quotidien sur le terrain et au travail** sur ses politiques publiques ”

Le dire, c'est avant tout rappeler que la République ne se décrète pas. Elle se construit. Patiemment, inlassablement, infatigablement. L'universalisme des droits ne doit pas rester une simple déclaration, il doit se traduire par une organisation sociale qui les rend effectifs, qui leur permet d'être vécus, d'être réels. Voilà notre responsabilité.



De là vient l'importance de ne pas se contenter d'une action publique qui gère les plaies d'un monde sur-financiarisé, ultralibéral, dont la marche forcée nous enferme dans un système injuste. Nous ne pouvons plus seulement mettre des pansements sur un modèle qui ne fonctionne plus. Ce que nous devons entreprendre, c'est une transformation en profondeur, **une refonte des mécanismes qui perpétuent l'inéquité.**

Pratiquer le sport, s'engager pour une cause, avoir accès sans détresse physique ou psychologique à l'eau nécessaire à la vie domestique sont **des droits inaliénables.** Pour toutes et pour tous. Ceux qui œuvrent pour au quotidien le savent mieux que quiconque : nous ne devons pas les laisser dépendre d'une condition sociale, d'un revenu, d'une couleur de peau, d'un genre, d'une orientation sexuelle, de croyance religieuse, d'une singularité physique ou mentale... Pourtant, il nous faut affronter cette réalité : ces droits deviennent ou s'établissent déjà comme des privilèges.

Nous le savons, chacun en a l'intuition, **une société existe où chacun peut y avoir accès.** Il n'y a pas de fatalité. Il s'agit d'abord d'une responsabilité collective, de choix possibles, alors que trop nombreux sont ceux qui se voient exclus, laissés de côté. C'est cette ambition, cette fierté d'une communauté épanouie et inclusive que, dans chacune de nos décisions, nous cherchons à (re)trouver.

À travers des actions concrètes : la création d'îlots sportifs accessibles à toutes et tous ; un réseau sport santé-adapté-handicap ; l'accompagnement d'une vie associative et une éducation populaire, vive, joyeuse, aiguisée, critique aussi, et consacrée dans son droit à la revendication ; le retour à une gestion publique de l'eau comme instrument de préservation d'un commun du vivant et garantie du droit humain à l'eau potable... **nous avons agi pour reconstruire cette égalité.** La rendre réelle, et pas seulement symbolique. Une égalité qui se matérialise dans des projets qui transforment les vies de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Pour œuvrer à un modèle plus juste, plus humain, où chaque personne trouve sa place. La vie associative, les clubs sportifs, la régie publique de l'eau ne sont pas là pour maintenir le statu quo. Elles sont là pour transformer les rapports sociaux, pour construire une société de justice sociale et de solidarité.

“ Parmi les **réalisations phares** :

- **Les Oasis Vacances Sportives** : un lieu unique pour le droit au répit et aux vacances,
- **6000 personnes** avec handicap soutenues dans leur pratique sportive,
- **2000 associations** sécurisées dans l'**accompagnement de la vie associative,**
- **Le Versement Solidaire Eau** pour garantir le droit à l'eau de 80 000 personnes. ”

Cessons de jouer le jeu, changeons la donne !

ALBUM PHOTO !

Sur le terrain !



NOTRE **POLITIQUE CADRE** DU SPORT DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

Les orientations politiques du sport de la Métropole se déroulent dans un contexte où **la Métropole ne détient pas la centralité de la compétence “sport” sur le territoire**. Si la loi NOTRE confirme son rôle d'animateur territorial, ce sont plutôt les communes qui pilotent l'aménagement sportif du territoire.

Pensé comme un bien commun, le sport devient ici un levier d'égalité, de santé, de lien social. A la Métropole de Lyon, nous avons choisi de mener une **politique sportive volontariste autour de 3 grands axes** qui résument notre action :

1 EN PERMETTRE L'ACCÈS À TOUTES ET À TOUS

En créant les **conditions et les moyens matériels** nécessaires à la pratique, tout en **soutenant l'accès libre** et en **levant les obstacles à la participation**.

Cela implique notamment une attention particulière à **l'égalité entre les femmes et les hommes**, au renforcement de **l'accessibilité** pour les publics défavorisés, notamment dans le domaine du parasport, et à **l'inclusivité globale**. Le sport est un **droit** !

CLUB DE VIE ET VIE DU CLUB

2

L'objectif du mandat est de **remettre au centre le rôle essentiel “du club” dans le sport**. Les clubs sportifs sont des lieux qui permettent de faire collectif autour d'un objet commun, d'une passion, d'une pratique commune.

Nous souhaitons en faire des **lieux d'émancipation individuelle et collective**, irrigués et irriguant la cité, et au sein desquels, au-delà de la seule pratique sportive ou de la performance, sont mises au travail **l'égalité**, la **démocratie**, le **partage des responsabilités**, la **compréhension** et la **réduction des dominations sociales systémiques**.

Il faut y souligner également le rôle extraordinaire des **éducateur.ice.s** et **bénévoles**.

3 FÊTE DU SPORT

Le sport est un véritable **ferment social** et une occasion de **rassemblement populaire**. Dans cette perspective, il nous est essentiel de nous tenir à disposition des initiatives sur le territoire pour valoriser cette vision de sport comme des **espaces joyeux et festifs**.

Avec un souci permanent de créer un équilibre juste entre sport de haut-niveau et amateur, des grands événements sportifs aux fêtes des clubs, nous avons choisi de soutenir **les événements et fêtes sportives métropolitaines “du week-end”** tout en travaillant un accueil des grands événements internationaux au plus proches de nos valeurs notamment à son **accès au plus grand nombre**.

LES DISPOSITIFS POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MÉTROPOLITAINS

DES ÎLOTS SPORTIFS EN ACCÈS LIBRE

Dans la Métropole de Lyon, la demande sociale pour le sport augmente, mais est entravée par des inégalités sociales, de genre, d'âge et de condition physique.

Sans réelle compétence "équipement sportif" nous avons néanmoins fait le choix fort d'accompagner les communes pour **la création de 8 îlots urbains multi-sports, inclusifs en libre accès principalement dans les quartiers carencés.**

L'objectif : recréer **des espaces sociaux propices à la pratique sportive, en prenant en compte les besoins des habitants**, avec des études d'usages, la contribution de sociologues d'intervention, et une attention particulière à la place des femmes dans l'espace public.

La mise en œuvre de ce projet est également représentative de notre manière avec laquelle nous entendons conduire l'action publique. C'est **une offre de service complète** que la Métropole met à disposition des communes :

- un soutien financier jusqu'à 60 % du coût du projet, pour une enveloppe totale de 1,7 million d'euros ;
- un cahier d'inspiration s'appuyant sur la recherche-action pour accompagner à la conception et la régulation de ces espaces pour concrétiser l'intention inclusive ;
- un guichet technique unique pour demander un co-financement à l'ANS afin d'atteindre 80 % de subventions.

À terme, l'objectif est de constituer un réseau métropolitain d'îlots couvrant l'ensemble de la Métropole, chacun d'entre eux comportant des équipements spécifiques (rampe de skate, barres asymétriques...) favorisant la circulation, la rencontre et la mixité territoriale.



UN ATLAS TERRITORIAL DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour la période 2023-2026, nous avons fait le choix de consolider un outil existant de **cartographie des équipements et des clubs métropolitains**. L'objectif est d'en faire un véritable atlas territorial des équipements sportifs sur la Métropole, en actualisant et fiabilisant la donnée existante, en **intégrant de nouvelles données relatives au sport-santé et à l'inclusivité**, et en travaillant à la simplification de cet outil pour une meilleure appropriation par les acteurs concernés.



Un réseau d'îlots sportifs urbains inclusifs, co-construit avec les habitant.e.s.



Un outil cartographique gratuit pour mieux visualiser les équipements, et leurs spécificités sur le territoire.

FAIT !

LES DISPOSITIFS POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MÉTROPOLITAINS



VALORISER LA PLAINE DES JEUX DE PARILLY

La Plaine des Jeux, au sein du parc de Parilly, est un lieu majeur du sport métropolitain.

Cœur historique d'un sport ouvert, populaire et en plein air, nous avons souhaité prolonger cet héritage en le consacrant comme un commun sportif.

D'abord par une **réhabilitation complète de son stade d'athlétisme**. Le seul équipement sportif en gestion directe par la Métropole fera peau neuve à l'été 2025 : nouvelle piste, vestiaire réaménagé, accessibilité, reprise des tribunes... C'est un lieu d'exception dont bénéficieront les grand lyonnais.e.s, les scolaires, les clubs et nos athlètes aguerri.e.s.

La rentrée 2025/2026 verra également l'ouverture d'un **tout nouveau terrain omnisports rassemblant baseball, ultimate, et softball**. Ce dernier viendra enfin combler une carence qui durait depuis plus de 10 ans sur le territoire pour ces sports à équipements spécifiques !

La suite se profile déjà au sein d'une co-conception habitante en cours pour imaginer... rien d'autre que le futur îlot sportif inclusif du parc, centre de pratiques pour faire rayonner toutes les autres.



Un stade d'athlétisme d'exception, entièrement rénové en 2025.



Une plaine des jeux plus accueillante et riche de terrains de pratiques (baseball, softball, ultimate...) attendus depuis 10 ans !

UN PATRIMOINE SPORTIF MODULABLE

En lien avec sa nouvelle politique d'urbanisme transitoire, la Métropole souhaite se constituer un **patrimoine de matériel sportif modulable** et déplaçable pour déployer des équipements provisoires sur les zones en attente de projets urbains. Dès cet été, vous pourrez en voir la première mise en place à Villeurbanne, sur le cours Emile Zola.

Pour étayer cette approche, nous mettons en place une **zone test à côté du nouveau collège Gisèle Halimi** à Lyon, pour expérimenter tout un panel de solutions de sport urbain et transitoire.

Ce dispositif sera en particulier destiné aux étudiants avec qui nous avons fait le challenge Idea Boom, pour recueillir leurs préoccupations, leur vision, leur savoir-faire.



Des espaces inédits de sport en urbanisme transitoires à Villeurbanne Gratte-Ciel, Lyon 7 - Gisèle Halimi, et d'autres à venir.



Pour combler le retard immense hérité en terme d'équipements sportifs, nous agissons !

En plus des presque 15 M € de soutien aux investissements communaux, nous déployons une politique volontariste pour développer des lieux de sports inclusifs et ouverts dans l'espace urbain.



LES DISPOSITIFS EN SOUTIEN AUX ACTEURS SPORTIFS



LES COMITÉS SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX ET LES COMITÉS DU SPORT SCOLAIRE

Les comités départementaux sont les partenaires naturels de notre échelle d'intervention territoriale et de compétences. C'est la cellule d'organisation locale des fédérations sportives avec laquelle nous travaillons au quotidien.

Notre première approche avec eux : **reconnaitre par un financement en fonctionnement leur utilité sociale** et les **accompagner sur des enjeux émergents**, notamment les violences sexistes et sexuelles, la pédocriminalité dans le sport et bien d'autres sujets sociaux et environnementaux.

Le soutien en fonctionnement de ces partenaires doit engager, chaque fois que c'est possible, le développement d'un bassin de pratique de la discipline, et doit avoir un rôle de sensibilisation vis à vis de leurs clubs affiliés.

Enfin, notre objectif d'ici la fin du mandat est de valoriser comme point d'appui à nos politiques notre maison des comités métropolitains du sport de Montchat animé par le CDOS et que nous mettons gratuitement à disposition de 16 comités.



Notre vision

Les clubs comme les comités ont une utilité sociale intrinsèque pour le territoire. Pour cette raison, et contrairement à d'autres collectivités, nous avons tenu à garder un financement en fonctionnement pour les acteurs sportifs du territoire, afin de leur permettre une autonomie et de pérenniser leurs propres projets dans le temps. Faire confiance à la proposition de valeur des associations sportives, soutenir l'autonomie des associations sans interdépendances génératrices d'inégalités, voilà notre vision !

LES DISPOSITIFS EN SOUTIEN AUX ACTEURS SPORTIFS

LES CLUBS SPORTIFS

Le **club sportif** est l'un des marqueurs centraux de la politique sportive que nous déployons. L'idée est de le **réaffirmer comme un espace social particulier**. La vie du club, c'est souvent un bel espace pour faire société, pour créer de belles dynamiques collectives. C'est aussi un lieu où l'on peut mettre au travail les questions d'**égalité**, de **citoyenneté**, d'**éducation populaire**, de partage des responsabilités et des décisions... De véritables clubs de vies qui irriguent tout le quartier, tout le territoire. Leur proposition sociale au quotidien est unique et immense.

Notre soutien actuel aux clubs sportifs repose sur le versement d'une **subvention de fonctionnement**, répartie en 4 catégories de niveaux, sous condition qu'ils reçoivent déjà une subvention des communes (pour éviter les transferts de charge).

Cette année, nous introduisons le conditionnement de l'aide au suivi d'une sensibilisation à la lutte contre les violences dans le sport, pour lutter contre ce fléau qui malheureusement touche aujourd'hui 1 enfant sur 7.

Notre approche globale auprès des clubs est de les accompagner dans leurs enjeux et être en soutien, à ceux pouvant faire face à des difficultés.

Pas que dans les mots ! Égalité femme/homme dans les faits :

➔ Mise à égalité des soutiens entre les clubs sportifs féminin et masculin.

Réaffirmation du soutien en fonctionnement des clubs avec une nouvelle grille de subventions.

Alerté sur les difficultés de l'ASUL Volley, nous avons réussi à sauver le club en maintenant nos subventions devant le tribunal.



LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

La Métropole apporte une aide annuelle aux **Sections Sportives Scolaires** sous forme de subvention de fonctionnement. Une petite aide ponctuelle est aussi proposée pour la participation de ces sections aux finales nationales en fonction de leurs résultats sportifs. Démonstration de la volonté de lier les sports du club au collège.

RÉSEAUX MÉTROPOLITAINS DU SPORT

Les politiques publiques se heurtent fréquemment à un écueil majeur : soit elles cherchent à introduire de nouvelles pratiques sans allouer les ressources nécessaires à leur mise en œuvre, soit elles soutiennent leur mise en œuvre mais sans véritable ingénierie territoriale pour en garantir la cohérence et les articulations.

C'est pourquoi nous avons opté pour le développement de deux nouveaux réseaux dans la Métropole de Lyon afin de favoriser la collaboration entre les acteurs du sport sur deux thématiques distinctes.

Avec 120 projets soutenus financièrement par la Métropole, permettant de réaffirmer le droit à la pratique sportive de manière égalitaire avec n'importe quel autre individu, il est indéniable que l'animation de dynamiques territoriales revêt une importance cruciale pour la réussite de ces projets.

Le premier réseau concerne le sport santé adapté au handicap, tandis que le deuxième est dédié aux acteurs du sport inclusif, écologique et solidaire.

RÉSEAU DU SPORT INCLUSIF, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Dans l'intention de mobiliser le sport comme un instrument de cohésion, d'égalité et d'émancipation, ce réseau veut rassembler dans une logique de renforcement mutuel et de complémentarité :

Une animation de réseau

Par une programmation annuelle avec et à destination des acteurs du sports : *formations gratuites de luttes contre les VSS sur tout le territoire, accompagnement des actions de luttes contre le racisme et les lgbtqia+ phobies, études des pratiques émergentes, soutien juridique spécialisé, "club des clubs" féminins, centrale d'achat éco-responsable ...*

L'appel à projet « Sport Inclusif et Solidaire »

Un soutien financier pour le développement de projets où le sport est un levier de transformations sociales et écologiques.



RÉSEAU SPORT-SANTÉ-ADAPTÉ-HANDICAP

Un lieu où la discipline sportive s'adapte aux pratiquant·e·s, et non l'inverse, pour favoriser l'inclusion et la cohésion sociale. Cette démarche s'incarne dans la création d'un réseau « sport-santé-adapté-handicap », qui promeut de nouvelles pratiques, soutient les initiatives citoyennes et encourage l'expérimentation sans injonction de performance. L'objectif est de garantir une offre diversifiée, un parcours continu d'émancipation pour chacun, et de valoriser les métiers comme les enseignants en activité physique adaptée, véritables artisans de cette vision. Il est constitué de 2 volets :

Une animation de réseau

des acteurs du sport-santé-handicap, en proposant notamment un forum Activité Physique Adaptée, une cartographie des offres de sports santé, une formation des clubs à l'accueil du sport-handicap, un accompagnement, des études de connaissance, un annuaire, un soutien juridique spécialisé, ...

L'appel à projet « Activ' ton sport »

qui consiste en un soutien financier pour le développement de projets sport-santé-adapté-handicap.



LE DISPOSITIF DES MÉTROPOLE VACANCES SPORTIVES



Le dispositif Métropole Vacances Sportives offre des activités **ludiques et sportives, gratuites pendant les vacances d'été et de printemps, destinés aux enfants de 3 à 18 ans**, en complément des agendas estivaux des communes.

Aujourd'hui plus **de 20 à 30 000 jeunes** bénéficient de ce dispositif chaque année ! Pour les familles qui n'ont pas les moyens de partir en vacances, ce sont de véritables bulles d'air qui donnent la possibilité aux jeunes de profiter de moments festifs pendant la période estivale.

Une des actions phare a également développé des « **Oasis Sportives** », des lieux uniques rassemblant en soirée plusieurs pratiques de sport, d'ateliers artistiques, une petite restauration locale, un peu de musique...

Positionnées à Vaulx-en-Velin et Lyon 8e, ce sont des moments de rencontre, de partage, de dignité, de droit au répit, aux vacances.

Portée par les associations locales, cette politique concrète incarne notre projet : une métropole plus juste, plus solidaire, plus vivante.



Développement de Métropole Vacances Sportives : 20 000 bénéficiaires et de nouveaux créneaux ouvert "inclusif-handicap".



2 nouvelles oasis MVS de soirée, pour de véritables lieux de répit et de vacances au coeur des quartiers !

“

MVS c'est l'occasion pour mes enfants de découvrir des sports qu'ils n'auraient jamais pratiqués autrement. Vous les auriez vu faire de l'escalade ou du Tir à l'Arc ! L'été est long quand on ne peut pas partir alors ces lieux de répit, chaque soir, ça nous sauve les vacances.

”

SOUTIEN AUX ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX

Moments de rassemblement collectif, les événements sportifs - qu'ils aient lieu dans le quartier ou les grands stades - sont souvent attendus avec ferveur et passion.

Parmi eux, les Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI) se distinguent par leur dimension "hors normes" : ils dépendent des collectivités pour leur succès bien que ces dernières en contrôlent rarement les contours.

Notre objectif est donc que ces événements (telle que la Coupe du Monde de Rugby, ou les Jeux Olympiques) **s'intègrent pleinement dans notre territoire**, en lien avec nos valeurs : que ces moments soient de véritables **fêtes populaires**, accessibles au plus grand nombre, tout en restant en phase avec les enjeux environnementaux et sociaux d'aujourd'hui.

Pour les accompagner, le service des sports joue souvent un rôle de coordination avec les autres services publics urbains, une porte d'entrée précieuse pour les organisateurs. Outre cette mobilisation de tous les services publics grâce à nos agents sans qui ces événements ne pourraient voir le jour. Nous y ajoutons plusieurs dispositifs :

- **Billetterie solidaire** : 3000 billets distribués pour la coupe du monde de rugby 2023 aux associations et structures de solidarité.
- Des **programmes résonance et héritage**, pour faire vivre l'événement sur le territoire métropolitain. Comme par exemple le Tournoi National des Quartiers qui a permis à une équipe du centre social d'Oullins d'aller à Marcoussis, ou encore à l'image des Jeux Métropolitains et Paramétropolitains de 2024.
- Un **accompagnement des commerçants** avec l'aide de partenaires tels qu'Only Lyon.

L'idée est d'établir notre stratégie d'accueil de ces moments de cohésion populaire, afin de faire valoir aux organisateurs dès la prise de contact notre **philosophie d'intégration territoriale avec nos préoccupations en premier lieu desquelles leur inclusion sociale et festive**.

Y compris auprès des opérateurs du territoire qui se positionnent régulièrement pour l'accueil de ces Grands Événements dans leurs enceintes comme par exemple l'Olympique Lyonnais ou GL Events.



SOUTIEN AUX ÉVÈNEMENTS SPORTIFS



CRÉATION DE JEUX MÉTROPOLITAINS ET PARAMÉTROPOLITAINS

L'année 2024 met tout particulièrement la lumière sur le sport dans le pays. A l'occasion de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques sur notre territoire, nous avons voulu, non pas un feu d'artifice éphémère, mais **mettre en avant ce que la Métropole et le tissu sportif travaille au quotidien et dans la durée** pour placer le sport au cœur de notre fabrique sociale : inclusive, solidaire et respectueux de l'environnement et de notre santé.

En résonance et alternative aux jeux olympiques traditionnels, nous avons donc imaginé de **premiers «Jeux Métropolitains et Paramétropolitains»**, qui se sont étendus de mai à juin. Ces derniers, dans **l'esprit des biennales** de la danse et de l'art contemporain, visent à enfin promouvoir et **célébrer la richesse et la vitalité de notre tissu sportif local et des bénévoles qui le font vivre au quotidien**. Un moment pour aussi renforcer les liens entre les différents quartiers et territoires de la deuxième agglomération de France.

Les jeux ont impliqués des rencontres sportives organisées dans plusieurs sites, faisant se rencontrer des collègues et des communes candidates. Avec cinq disciplines au programme, à savoir le rugby touché, le volley, le tir à l'arc, le basket 3x3 et le football mixte 5x5, l'événement a offert une variété d'activités accessibles à tous.

La grande finale, **s'est déroulée le 23 juin sur la place Bellecour** au cœur de Lyon, dans un beau moment festif et inclusif. L'objectif est de pérenniser un événement qui puisse offrir un moment de célébration ouvert à tous, en plein cœur d'agglomération.



Un événement pour célébrer le travail quotidien du tissu sportif.

BILLETTERIE SOLIDAIRE ANNUELLE

Notre **billetterie solidaire annuelle** permet de ne pas faire des grands stades des citadelles inaccessibles et de faire participer tout le monde à la fête des rencontres sportives de nos équipes fanions : OL, ASVEL, LOU... Il est également un outil précieux de valorisation et de reconnaissance du bénévolat.

Chaque année, la Métropole de Lyon offre plus de **5000 places à des associations sportives** et à des structures sociales et médico-sociales pour assister à différentes rencontres de sport féminin et masculin sur le territoire.

Succès pendant la Coupe du Monde de Rugby, en ayant pu proposer à **100 associations des places gratuites** pour permettre aux passionnés, amateurs ou simple curieux, de vivre de l'intérieur les joies de l'ovale.



Pour les membres de notre Centre Social, ça a été un moment exceptionnel, parents et enfants étaient ravis. Un souvenir dont ils vont se rappeler longtemps !



SOUTIEN AUX ÉVÈNEMENTS SPORTIFS DU TERRITOIRE

Par l'achat de prestations de visibilité (logo sur le programme, kakemono et oriflammes sur site, visibilité web...), la Métropole soutient les événements sportifs d'envergure métropolitaine. Un coup de pouce fort apprécié pour accompagner les associations dans l'organisation de leurs tournois, challenges annuels, plateaux sportifs...

CHANGER LA DONNE,

Réalisations qui changent la

SPORT SANTÉ ADAPTÉ HANDICAP



12 000

**PRATIQUANT.E.S
SOUTENU.E.S,**

DONT PLUSIEURS
CENTAINES QUI
BÉNÉFICIENT ENFIN
D'UN PREMIER ACCÈS

**PERSONNES
SENSIBILISÉES**

35 000



60

**STRUCTURES SOUTENUES
CHAQUE ANNÉE**

75

**PAS QU'UNE HISTOIRE
DE NOMBRE !**

MAIS AUSSI D'UNE
ATTENTION PARTICULIÈRE
POUR LES PERSONNES LES
PLUS ÉLOIGNÉES DE LA
PRATIQUE, PORTEUSE D'UN
HANDICAP IMPORTANT



PROJETS AIDÉS
(EN PROGRESSION CONSTANTE)

CHANGER LA VIE !

donne et la vie des gens

CLUB INCLUSIF

40
CLUBS

FORMÉS
GRATUITEMENT



**Sport et handicap,
regards croisés**

sous la direction de
Béatrice Clavel-Inzirillo et Lionel Souche
Préface de Florestan Groult
Postface de Michèle Picard

POUR PARTAGER LES PRATIQUES, ET
FAVORISER LES CONTINUITÉS DE
PARCOURS POUR UN SPORT
ACCESSIBLE TOUT AU LONG DE LA VIE

10
ÉVÈNEMENTS
RÉSEAU

SPORT INCLUSIF ET
SOLIDAIRE

2024

59

PROJETS DE SPORT QUI FAVORISENT
LE SPORT COMME LEVIER D'INCLUSIVITÉ,
DE SOLIDARITÉ, DE LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS,

17

DÉDIÉS POUR LE SPORT
AU FÉMININ

PROJET VIENS JOUER !

UNE **BANDE DESSINÉE**
COLLECTIVE POUR
DONNER À VOIR **LE**
SENSIBLE ET L'HUMAIN,
PAR LES REGARDS
CROISÉS DES
SPORTIF.VE.S, D'ARTISTES,
ET DES ENSEIGNANT.E.S
EN ACTIVITÉ PHYSIQUE
ADAPTÉE



NOTRE POLITIQUE CADRE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Qu'elles soient sportives, culturelles, reconnues d'utilité publique, de protection des droits, environnementales, caritatives, sociales, mémorielles, humanitaires, et sous bien d'autres formes, les associations sont un maillon essentiel à la fabrique de la société de l'entraide et de l'émancipation individuelle et collective que nous souhaitons.

Créatrices d'espaces d'engagement qui convergent vers un but et un idéal commun, hors de la logique lucrative, elles sont des outils indispensables à notre vie collective et locale. Propices à la mise en place des processus démocratiques, d'apprentissage, et de transmission, elles sont aussi le terreau de rencontres, d'échanges, de construction de nouveaux imaginaires et d'actions collectives.

Au sein de la Métropole de Lyon, foisonnent plus de **30 000 associations**, donnant vie à une multitude d'initiatives citoyennes. Portées par plus de **300 000 bénévoles** engagés, la dynamique associative est le cœur battant de notre territoire.

La feuille de route qui guide la politique associative en cours est façonnée autour d'un objectif central et de deux axes essentiels :

AXE 1 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Il s'agit de permettre l'accompagnement des initiatives habitantes, formelles ou informelles, associations au sens premier de la loi de 1901 : un collectif qui se regroupe pour faire vivre un objet social de leur choix.

L'idée est donc de sécuriser les moyens des Points d'Appui à la Vie Associative métropolitaine, forme de Maisons associative des associations, lieux de ressources pour l'animation de leur collectif, leur gestion et leur vie démocratique en totale auto-détermination. S'y adosse un travail pour une meilleure lisibilité des parcours d'accompagnement et d'accès aux aides disponibles.



AXE 2 : SOUTENIR L'ENGAGEMENT, LA CITOYENNETÉ ET L'ÉDUCATION POPULAIRE

L'approche retenue se fonde sur une redéfinition collective de la notion d'engagement et de citoyenneté au cœur de l'actualité, et parfois dévoyée. Il s'agit bien là de se donner les droits et les moyens de réfléchir le monde, et de le transformer. L'idée d'éducation populaire, portée par la résistante Christiane Faure, retrouve ainsi une place centrale dans les politiques métropolitaines. Dans un comité portant son nom, chercheur.e.s, acteur.ice.s, habitant.e.s, élu.e.s seront en charge de redéfinir les modes d'interventions métropolitaines en faveur de l'éducation populaire pour les 3 années à venir.



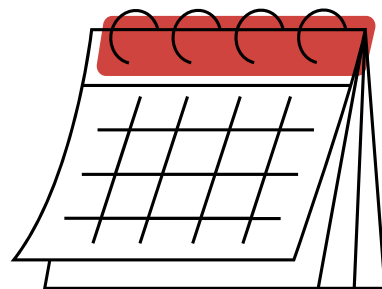
CHANGER LA DONNE,

Réalisations qui changent...

SOUTENIR LA VITALITÉ ASSOCIATIVE

SÉCURISER LES 6 POINTS D'APPUI
MÉTROPOLITAINS AVEC
DES CONTRATS TRIENNAUX

2500 ASSOCIATIONS
ACCOMPAGNÉES

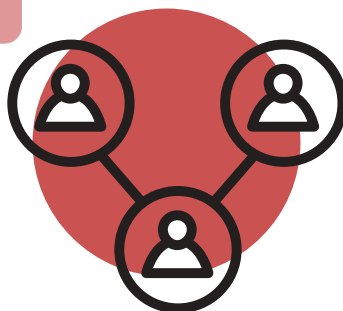


3

ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS COMPLÉMENTAIRES
SOUTENUS **EN FONCTIONNEMENT**

ACCOMPAGNEMENT
VIE ASSOCIATIVE

SOUTIEN
AU BÉNÉVOLAT



ÉDUCATION POPULAIRE
ET PENSÉE CRITIQUE



**"LA CHOSE
PUBLIQUE"**
UN NOUVEAU
DISPOSITIF POUR
INTERPELLER NOS
MODÈLES DE
SOCIÉTÉ

UNE NOUVELLE
PLATEFORME NUMÉRIQUE
POUR ACCOMPAGNER LES
ASSOCIATIONS

CHANGER LA VIE !

... la donne et la vie des gens

ALBUM PHOTO !

Sur le terrain !



DROIT À L'EAU, LE SERVICE PUBLIC À L'OFFENSIVE !

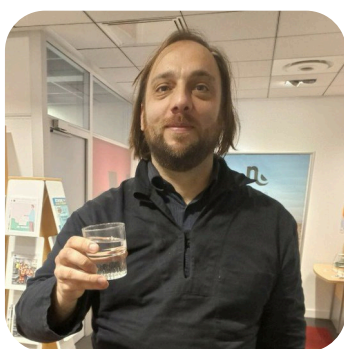


Dès l'arrivée aux responsabilités en 2020, les élus de la Métropole de Lyon ont entrepris **la reprise en gestion publique du service public de l'eau potable**, jusqu'alors déléguée à une entreprise privée.

Guidés par l'ambition de faire de **l'eau un commun de tous les grands-lyonnais**, Eau du Grand Lyon est devenu le 1^{er} janvier 2023 "Eau publique du Grand Lyon", présidée par Anne Grosperin. Dans une contribution de tous les instants depuis le début du mandat, Florestan est aujourd'hui le vice-président en charge du droit à l'eau et des usagers de cette régie nouvellement créée.



Le retour en gestion public du service public de l'eau ne se résume pas à un simple changement du mode de gestion. L'ambition défendue est de faire de la régie l'instrument collectif de garantie d'un droit commun démocratiquement réaffirmée. En somme introduire la notion de **service public essentiel en charge** d'un **droit universel** pour tous, **commun vital de l'humanité, sans distinction d'usagers**, raccordés ou non, habitants de la Métropole de Lyon.



LA FEUILLE DE ROUTE DROIT À L'EAU



1

L'acte démocratique

Un droit repensé avec l'assemblée des usagers de l'eau : au-delà d'un volume et d'une qualité, garantir les usages domestiques essentiels de l'eau potable : boire, cuisiner, soin du corps, rafraîchissement

...

2

Universalité

Ce droit s'applique à tout.e.s sur le territoire, qu'ils soit "raccordé" à un robinet ou pas, et non aux seuls "abonnés direct ou indirect".

3

Non négociable

L'accès à l'eau ne doit jamais être compromis par d'autres enjeux. Aucune justification ne peut légitimer la privation d'eau.

4

Notre service public essentiel doit dépasser la logique caritative pour **contribuer à une égalité d'accès non stigmatisante et sans assujettissements.**

5

Différenciation des usages

$1 \text{ m}^3 \neq 1 \text{ m}^3$ n'a pas la même valeur selon l'usage social qu'on en fait.

CHANGER LA DONNE,

Réalisations qui changent la

EAU POUR TOUTES ET TOUS



2024

RAMPES D'EAU DÉPLOYÉES
SUR DES CAMPEMENTS



95

LIEUX DE VIE INFORMELS
POURVUS EN **EAU POTABLE**

3357

KITS D'HYGIÈNE
DISTRIBUÉS



2596

DOUCHES MOBILES
DISPENSÉES

ACCÈS AUX DROITS



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
ET D'ACCÈS AUX DROITS

TERRITOIRE ZÉRO
NON-RECOURS AVEC LES
PIMMS ET PASSERELLE

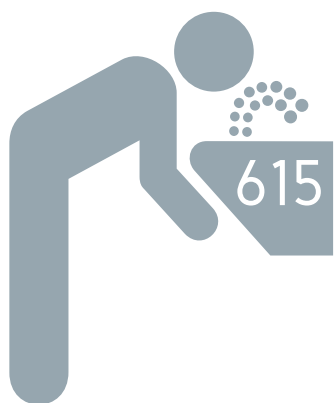
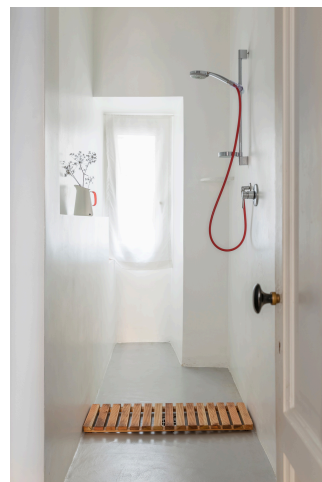


CHANGER LA VIE !

donne et la vie des gens

PLAN FONTAINE

ÉTUDES EN COURS
POUR DE NOUVEAUX
BAINS-DOUCHES



**615 BORNES - FONTAINES
RECENSÉES**

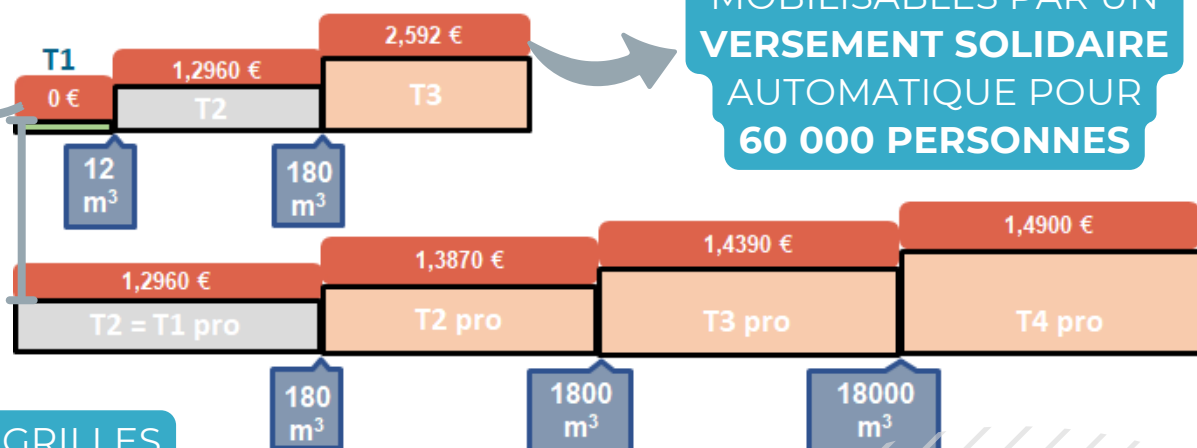


**5 NOUVELLES
IMPLANTATIONS**

TARIFICATION SOLIDAIRE ET ENVIRONNEMENTALE



FACTURE **PLAFONNÉE** À
3 % DES RESSOURCES
MOBILISABLES PAR UN
**VERSEMENT SOLIDAIRE
AUTOMATIQUE POUR
60 000 PERSONNES**



**DEUX GRILLES
PROGRESSIVES
DIFFÉRENCIÉES** ENTRE
LES USAGES DOMESTIQUES
ET NON DOMESTIQUES

NOTES



fgr.vps@gmail.com